

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil, de la municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens, tenue le lundi 4 novembre 2024, à la salle municipale située au 13 chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens, à 19h00.

À laquelle sont présents :

M. Michel Lequin, maire suppléant
M. Michel Prince, conseiller
Mme France Darveau, conseillère
M. Laurent Garneau, conseiller
M. Guy Thériault, conseiller
M. Charles Duguay, conseiller

Est absent :

M. Gilles Gosselin, maire

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire suppléant, monsieur Michel Lequin.

Est également présente: Mme Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière.

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

La séance est ouverte à 19h00 par le maire suppléant, Michel Lequin. Sonia Lemay, directrice générale et greffière-trésorière agit à titre de greffière.

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance ;
2. Adoption de l'ordre du jour ;
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024
4. Adoption des comptes à payer ;
5. Rapport des comités ;
 - 5.1 Parole au comité - environnement
6. Administration ;
 - 6.1 Choisir une offre de service pour combler le poste de secrétaire adjointe
 - 6.2 Autoriser d'anciens intervenants de la municipalité à signer des déclarations sous serment en lien avec un dossier à la Cour
 - 6.3 Fonds Régions et Ruralité (FRR-V2)
 - 6.4 Résolution - Adoption de la directive particulière : Langue française
 - 6.5 Formulaire déclarations des intérêts pécuniaires remis aux élus
 - 6.6 Résolution demande à notre avocat un avis concernant un dossier de Ressources humaines
7. Aqueduc et égouts ;
8. Sécurité publique ;
 - 8.1 Régie Intercommunale d'incendie des 3 Monts - Approbation du règlement d'emprunt N° 2024-09
9. Voirie ;
 - 9.1 Résolution mandatant Techni-Consultant à préparer et à déposer la reddition de comptes pour le 30 novembre (PAVL)
10. Urbanisme et environnement ;
11. Loisirs et culture ;
 - 11.1 Adoption d'une motion pour la liberté intellectuelle
12. Affaires diverses ;
 - 12.1 Invitation MADA
13. Liste de la correspondance ;
14. Varia ;
 - 14.1 Bénévoles bibliothèques
 - 14.2 Journal Bla Bla
15. Période de questions ;
16. Levée de la séance

2024-11-151 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil acceptent l'ordre du jour ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Guy Thériault, appuyée par le conseiller Michel Prince

Il est résolu

QUE l'ordre du jour déposé soit adopté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-11-152 3. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 7 OCTOBRE 2024

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 a été préalablement remise aux membres du conseil et qu'ils reconnaissent en avoir pris connaissance ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil renoncent à la lecture complète du procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Laurent Garneau, appuyée par la conseiller Charles Duguay

Il est résolu

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 octobre 2024 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-11-153 4. ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière a déposé aux membres du conseil la liste des comptes à payer pour des dépenses totalisant 44 496.14\$;

CONSIDÉRANT QUE la directrice générale et greffière-trésorière atteste que, conformément à l'article 961 du Code municipal du Québec, il y a des crédits budgétaires et des fonds disponibles, pour rencontrer les dépenses énumérées dans la liste déposée et totalisant 44 496.14\$;

CONSIDÉRANT QUE les élus ont demandé de retirer la liste des comptes le paiement de la ligne #26 adressé à Solutions Zen Média au montant de 2 952.63\$. Ce qui donne un nouveau total de 41 543.51\$ pour la liste des comptes à payer ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère France Darveau, appuyée par le conseiller Guy Thériault

Il est résolu

QUE les comptes énumérés dans la liste déposée soient approuvés et payés, mais en retenant le paiement de la ligne #26 au montant de 2 952.63\$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

1	Receveur Général du Canada (DAS)	1 345.93
2	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	3 293.30
3	Visa Desjardins (achat divers)	130.66
4	Gilles Gosselin, maire	1 078.75
5	Michel Prince, conseiller	436.08
6	France Darveau, conseillère	436.08
7	Laurent Garneau, conseiller	436.08
8	Michel Lequin, conseiller	436.08
9	Guy Thériault, conseiller	436.08
10	Charles Duguay, conseiller	436.08
11	Bell Mobilité inc. (octobre)	54.07
12	Buropro (octobre)	214.40

13	Gaudreau Environnement inc. (novembre)	189.56
14	Les Huiles Desroches inc. (octobre)	1 293.22
15	Hydro-Québec (éclairage public / septembre)	289.03
16	MRC d'Arthabaska (septembre)	16 285.83
17	Rhesus (octobre)	91.26
18	Sogetel (quai / novembre)	93.81
19	Vivaco Groupe Coopératif (octobre)	28.43
20	Cyr Système inc. (calibration)	2 299.50
21	GLS Logistics Systems Canada Ltd - Dicom (colis)	16.13
22	Groupe Kopers inc. (abonnement annuel / aqueduc)	137.97
23	J.U. Houle Distribution (membrane / égouts)	761.22
24	Municipalité Saint-Adrien (niveleuse)	3 528.00
25	Services Sanitaires Denis Fortier (toilette chimique)	109.23
26	Solutions Zen Média (site Internet)	2 952.63
27	Veolia (fournitures / aqueduc)	226.21
28	Total du salaire de la D.G. :	3 220.28
29	Total des salaires & déplacements :	4 240.24

TOTAL : 44 496.14 \$

5) RAPPORT DES COMITÉS

5.1) PAROLE AU COMITÉ - ENVIRONNEMENT

Le conseiller Charles Duguay mentionne qu'un des objectifs est de protéger la qualité de l'eau des lacs sur notre territoire, donc pour 2025 l'une des actions à prévoir sera la vérification des installations septique près des plans d'eau.

6) ADMINISTRATION

2024-11-154 6.1 CHOISIR UNE OFFRE DE SERVICE POUR COMBLER LE POSTE DE SECRÉTAIRE ADJOINTE

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu deux offres de services de Soleva, pour combler le poste d'adjointe administrative ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a choisi l'offre de services avec garantie au coût de 1 250.00\$ plus taxes et 6 mois de garantie pour 16 % du salaire annuel ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre de services est d'une durée de 3 mois et comprend l'affichage du poste, les entrevues et une présélection des candidats(tes) ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Michel Prince, appuyée par la conseillère France Darveau

Il est résolu

QUE le mandat soit donné à Soleva, pour recruter une adjointe administrative, selon l'offre de service reçu au montant de 1 250.00\$ plus taxes.

QUE les frais engendrés par cette dépense soient payés avec le surplus accumulé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2024-11-155 6.2 AUTORISER D'ANCIENS INTERVENANTS DE LA MUNICIPALITÉ À SIGNER DES DÉCLARATIONS SOUS SERMENT EN LIEN AVEC UN DOSSIER À LA COUR

CONSIDÉRANT QUE nous avons reçu une demande de Me Reynolds, afin de compléter un dossier qui est présentement devant la Cour ;

CONSIDÉRANT QUE la demande consiste à faire signer des déclarations sous serment par d'anciens intervenants de la municipalité ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité autorise tous les intervenants approchés par Me Reynolds à signer les déclarations sous serment qui seront préparées par Me Reynolds ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller Michel Prince, appuyée par la conseillère France Darveau

Il est résolu

QUE le conseil municipal autorise d'anciens intervenants de la municipalité, qui seront approchés par Me Reynolds, à signer les déclarations nécessaires afin de compléter le dossier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

6.3) FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ (FRR-V2)

La MRC nous avise de la disponibilité d'un montant de 10 163.01\$ provenant du FRR (Fonds Régions et Ruralité). Si le conseil désire soumettre un projet, qui respecte les conditions, la MRC devra en être avisée au début décembre.

6.4) RÉSOLUTION - ADOPTION DE LA DIRECTIVE PARTICULIÈRE : LANGUE FRANÇAISE

Ce dossier est reporté.

6.5) FORMULAIRE DÉCLARATIONS DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES REMIS AUX ÉLUS

La directrice générale et greffière-trésorière a remis les formulaires de déclaration des intérêts pécuniaires à tous les élus.

2024-11-156 6.6 DEMANDER À NOTRE AVOCAT UN AVIS ÉCRIT CONCERNANT UN DOSSIER DE RESSOURCES HUMAINES

CONSIDÉRANT QUE certaines informations concernant un dossier de ressources humaines devront être prises auprès de notre avocat ;

CONSIDÉRANT QUE nous voulons avoir un avis juridique écrit de la réponse qui nous sera fourni dans ce dossier ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère France Darveau, appuyée par le conseiller Laurent Garneau

Il est résolu

QU'UN avis écrit soit demandé à notre avocat concernant un dossier de ressources humaines et qu'un montant de 500\$ soit alloué pour payer cette dépense.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

7) AQUEDUC ET ÉGOUTS

8) SÉCURITÉ PUBLIQUE

2024-11-157 8.1 RÉGIE INTERMUNICIPALE D'INCENDIE DES 3 MONTS - APPROBATION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT N° 2024-09

CONSIDÉRANT QUE la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts a adopté à son assemblée du conseil d'administration du 17 octobre 2024, le règlement n° 2024-09 intitulé *Règlement décrétant une dépense de 965 565.00\$ et un emprunt de 965 565.00\$ pour l'acquisition d'un camion autopompe* ;

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 583.3 du Code municipal, le Conseil de chaque municipalité doit approuver ou refuser celui-ci ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition du conseiller **Laurent Garneau**, appuyée par le conseiller **Guy Thériault**

Il est résolu

QUE le conseil municipal de **Saints-Martyrs-Canadiens** approuve le règlement n° 2024-09 de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts intitulé *Règlement décrétant une dépense de 965 565.00\$ et un emprunt de 965 565.00\$ pour l'acquisition d'un camion autopompe*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

9) VOIRIE

2024-11-158 9.1 RÉOLUTION MANDATANT TECHNI-CONSULTANT À PRÉPARER ET À DÉPOSER LA REDDITION DE COMPTES POUR LE 30 NOVEMBRE (PAVL)

CONSIDÉRANT QUE nous avons donné le mandat à Techni-Consultant de nous aider dans le projet des travaux du chemin Gosford Sud ;

CONSIDÉRANT QUE le conseil demande que la reddition de comptes soit préparée et déposée pour le 30 novembre 2024 ;

EN CONSÉQUENCE, sur proposition de la conseillère France Darveau, appuyée par le conseiller Laurent Garneau

Il est résolu

QUE la reddition de comptes soit déposée pour le 30 novembre auprès du gouvernement pour ne pas être pénalisé dans notre demande de subvention.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10) URBANISME ET ENVIRONNEMENT

11) LOISIRS ET CULTURE

11.1) ADOPTION D'UNE MOTION POUR LA LIBERTÉ INTELLECTUELLE

Ce dossier est reporté.

12) AFFAIRES DIVERSES

12.1) INVITATION MADA

Le comité MADA (Municipalité Amis Des Aînés) invite les personnes de 65 ans et plus à une conférence qui se tiendra le jeudi 21 novembre à 10h00 à la salle municipale. Vous devez vous inscrire auprès de la conseillère France Darveau.

13) LISTE DE LA CORRESPONDANCE

1. Pépinière Ancestrale - Subvention d' Arbres Canada
2. Polyvalente de Disraëli - Sollicitation : publicité album des finissants
3. Diabète Bois-Francs - Journée mondiale du diabète 14 novembre
4. Municipalité Amie des Enfants (MAE) - Grande Semaine de tout-petits (18-24 nov.)
5. Journal La Nouvelle - Éditions du 9, 16, 23, 30 octobre

14) VARIA

14.1) BÉNÉVOLES BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque recherche des bénévoles, alors si ça vous intéresse, communiquez avec la municipalité.

14.2) JOURNAL LE BLA BLA

Le manque de personnel à la municipalité fait en sorte que la publication du Journal Bla Bla sera suspendue pour un certain temps.

15) PÉRIODE DE QUESTIONS

2024-11-159 16. LEVÉE DE LA SÉANCE

SUR PROPOSITION du conseiller Guy Thériault, appuyée par le conseiller Michel Prince

Il est résolu

QUE la séance soit levée à 19h37.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ